

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 48543 du 12 juillet 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1718868S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 80589 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630397S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2017 :

Baptiste Isabelle	NIGEND : 70842	NLS : 5293806
Wils Bernard	NIGEND : 139679	NLS : 8000199
Thévenin Corinne	NIGEND : 139451	NLS : 8004189
Roumeau Bruno	NIGEND : 126456	NLS : 5269799

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 juillet 2017.

Le général de corps d'armée,
commandant les écoles de la gendarmerie nationale,
S.-P. BARADEL